

Communiqué de presse
Nantes, le 21 juin 2018

Parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier : Emmanuel Macron confirme le projet.

Le 20 juin 2018, le Président de la République a confirmé la poursuite des six projets de parcs éoliens en mer français. Eoliennes en Mer îles d'Yeu et de Noirmoutier se réjouit de cette décision qui permet également de confirmer l'implantation au Havre des deux usines de fabrication et d'assemblage des éoliennes, ainsi que l'installation des deux bases de maintenance du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier à Port-Joinville et à l'Herbaudière.

Les caractéristiques principales du projet sont également maintenues, ainsi que les choix techniques du projet (éolienne, fondation) et les mesures environnementales associées.

Eoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier conduit actuellement les travaux nécessaires pour adapter son projet aux meilleures pratiques de la filière éolienne en mer et bénéficier ainsi des baisses de coûts associées, tant en phase de construction que d'exploitation.

Ce projet majeur pour les territoires de la Vendée et des Pays de la Loire contribuera à l'atteinte pour la France de ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique et de développement des énergies renouvelables.

La prochaine étape pour le parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier est la publication, cet été, du rapport de la Commission d'enquête publique, avant la décision du Préfet de Vendée quant aux demandes d'autorisations administratives, attendue dans le courant du dernier trimestre 2018.

Eoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier tient à saluer le soutien permanent des territoires, qui a largement contribué à cette décision favorable.

Contact presse

Jean-Christophe Labastugue
contact@symorg.com
+ 33 (0) 6 03 45 11 37